

Les cours reprennent au collège Charles-Mozin

Après les écoles René-Coty et Louis-Delamare, c'est au tour du collège Charles-Mozin de rouvrir ses portes, à Trouville, après deux mois de fermeture. Ce lundi, l'établissement recevra certains élèves de 6^e et 5^e dans des conditions sanitaires strictes. Un protocole interne devra être rigoureusement suivi. La directrice du collège, Christine Courtaï, invite d'ailleurs les parents à le lire « **de façon précise** ». Elle ajoute : « **Votre enfant devra le respecter, sinon, vous devrez venir le/la chercher au collège et nous reconsidérerons alors son accueil.** »

Outre les précautions en matière de distanciation physique et des gestes barrière, la température de chaque élève et membre du personnel sera prise à leur arrivée. Le port du masque sera obligatoire, il ne pourra être enlevé que lors du repas. Chaque jour, les parents devront signer une attestation précisant que leur enfant « **peut être accueilli au collège selon certaines conditions** ».

Compte tenu du nombre peu élevé d'élèves attendus, l'établissement a décidé que pour chaque classe, un seul groupe de quinze élèves maximum serait constitué pour la période allant du lundi 18 au vendredi 29 mai. Les parents seront de nouveau contactés par le collège pour indiquer si leur enfant se rendra à l'école lors de la période allant du 1^{er} au 12 juin.

Les 4^e et 3^e devront encore patienter, l'établissement étant toujours en attente d'une décision gouvernementale.



Les cours vont reprendre progressivement au sein de l'établissement. Archives Ouest-France